

GLOBAL COMPACT LIGIER GROUP 2023



SOMMAIRE

LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT	4
PRÉSENTATION DE LIGIER GROUP	5
CHAPITRE 1 : LES DROITS DE L'HOMME • LES PRINCIPES • L'ENGAGEMENT DE LIGIER GROUP • LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS • LES OBJECTIFS	. 12
CHAPITRE 2 : LES DROITS DU TRAVAIL • LES PRINCIPES • L'ENGAGEMENT DE LIGIER GROUP • LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS • LES OBJECTIFS	. 14
CHAPITRE 3 : LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT • LES PRINCIPES • L'ENGAGEMENT DE LIGIER GROUP • LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS • LES OBJECTIFS	. 21
CHAPITRE 4: LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION • LES PRINCIPES • L'ENGAGEMENT DE LIGIER GROUP • LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS	.25



DÉCLARATION DE SOUTIEN DU DIRIGEANT



Depuis 2018, LIGIER GROUP adhère au Pacte Mondial de l'ONU.

Leader européen sur le marché du quadricycle léger et du quadricycle lourd électrique, nous nous sommes engagés à soutenir les dix principes de ce traité en matière de respect des Droits de l'Homme, de normes internationales du travail, de protection de l'environnement et de lutte contre la corruption.

Pour la quatrième année consécutive, nous renouvelons notre engagement responsable et notre démarche sociétale auprès des Nations Unies. Avec cette nouvelle Communication sur le Progrès (COP) nous établissons le bilan des actions menées au sein de nos services. Si nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés, nous devons nous attacher à être encore plus ambitieux dans les années à venir!

Ce sont les valeurs de nos collaborateurs, de nos partenaires, de nos parties prenantes qui nous poussent à toujours viser plus haut ! Nous fixer des objectifs, structurer nos moyens, atteindre des résultats concrets et mesurables, voilà notre carnet de bord des prochaines années. Cette démarche d'amélioration continue est corrélée à notre projet d'entreprise STEP 2023. Initié en 2018, il anime l'ensemble des salariés, partenaires, fournisseurs, filiales, actionnaires dans un but commun de développement et de pérennisation de l'entreprise. Avec STEP 2023, LIGIER GROUP se transforme et vise l'excellence industrielle afin de répondre toujours mieux aux enjeux actuels des marchés et améliorer ses performances à tous les niveaux.

Nous sommes fiers de renouveler notre engagement aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies et avons à cœur de faire rayonner nos valeurs Made in France.

François LIGIER
Président
LIGIER GROUP



LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT



DROITS DE L'HOMME

Principe N°1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe N°2 : Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°3: Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe N°4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Principe N°5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des

Principe N°6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession



ENVIRONNEMENT

Principe N°7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Principe N°8: Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe N°9: Les entreprises sont invitées à à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe N°10: Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin





PRÉSENTATION DE LIGIER GROUP





N°1 DE LA MOBILITÉ INNOVANTE

Constructeur français reconnu pour son savoir-faire depuis près de 40 ans, Ligier Group est un acteur de niche agile, innovant et fondamentalement soucieux de la satisfaction de ses clients. L'union en 2008 des forces de Ligier et Microcar, sous l'égide d'une seule et même structure, Ligier Group, a permis de constituer un groupe fort, leader sur son marché. Son réseau de distribution est constitué de près de 180 centres experts en France et plus de 550 points de vente dans 15 pays européens. Ligier Group assure ainsi une proximité de choix sur tous les territoires et auprès de tous ses clients. Le groupe est également pionnier et N°1 en Europe sur l'électrique puisqu'il équipe les Postes européennes en véhicules 3 et 4 roues innovants (PULSE 3 et PULSE 4). Cette flotte professionnelle atteste de la capacité de Ligier Group à toujours répondre avec efficacité à toutes les demandes spécifiques de mobilité émanant de ses clients professionnels comme particuliers.



production 100% française sur 2 sites : Abrest (03) et Boufféré (85)



193 millions d'€ de Chiffre d'Affaires



16 483 véhicules produits par an

(Quadricycles légers et lourds, utilitaires électriques ou véhicules autonomes...)



de **26,4%** de parts de marché

du quadricycle léger en Europe



550 salariés (CDD, CDI, INTERIM)



^{1er} partenaire des Postes en Europe

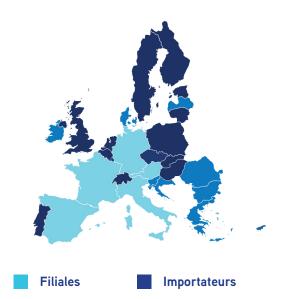
(France, Italie, Belgique, Portugal, ...) depuis plus de 10 ans





Ligier Group s'appuie sur un réseau de distribution fort de plus de 550 entités partout en Europe.

- 4 filiales de distribution : Allemagne, Autriche, Italie, Espagne
- 14 importateurs: Belgique, Hollande, Pologne, Portugal, Luxembourg, Norvège, Suède, Finlande, République Tchèque, Estonie, Lituanie, Slovaquie, Hongrie, Royaume-Uni (Ligier Professionnal uniquement)
- 180 Centres Experts Ligier-Microcar répartis sur le territoire français



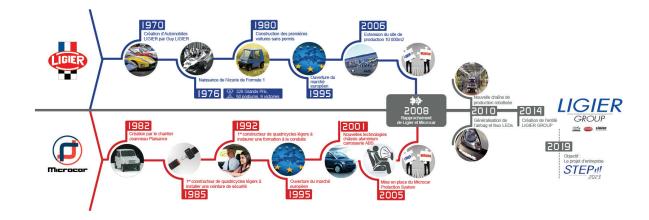
HISTOIRE



C'est dans les années 1960 que Guy Ligier, sportif de haut niveau, Champion de France de moto, pilote de Formule 1, se lance dans la production de sa propre voiture de sport, destinée autant à la piste qu'à la route. Une aventure humaine et technologique qui amènera l'équipe à construire plus de 20 monoplaces de Formule 1. Dans les années 80, des automobiles de prestige à la compétition, Guy Ligier diversifie son activité vers la production de cabines de tracteurs, avant de se convertir, à la voiture sans permis, avec sa première LIGIER JS 4.

LIGIER GROUP est né du rapprochement, en 2008, de deux acteurs majeurs sur le marché européen des quadricycles légers et lourds : LIGIER AUTOMOBILES et MICROCAR. En s'appuyant sur l'expérience sportive de haut niveau de LIGIER et sur les 30 ans d'expérience technologique de MICROCAR, le groupe œuvre au quotidien pour répondre à une demande spécifique, évolutive et innovante. C'est au cœur de ces 40 années d'expérience que le groupe puise son efficience pour développer de nouveaux modèles de quadricycles légers et innover en faveur d'une mobilité plus efficiente.







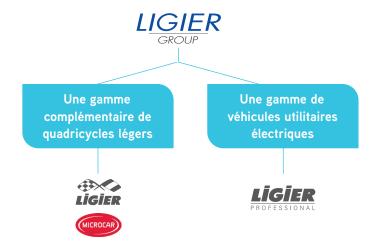




Ligier célèbre sa 50ème version, avec la JS 50... et perpétue l'hommage au pilote et grand ami de Guy LIGIER, Jo SCHLESSER, au travers de ses initiales « JS », précédant chaque numéro de série.

UNE ACTIVITÉ DIVERSIFIÉE

Au cœur d'une politique d'innovation constante, LIGIER GROUP s'attache au développement de véhicules et de services répondant à une demande spécifique, évolutive et inventive. En fabriquant des véhicules technologiques de niche, LIGIER GROUP bénéficie d'une gamme de produits diversifiée :



LES QUADRICYCLES LÉGERS NE CESSENT D'ÉVOLUER...

Ils représentent la plus grosse part de l'activité du groupe. Sur ce marché pourtant règlementé, LIGIER GROUP a su trouver des terrains d'innovation sans limite : design, confort, motricité, empreinte environnementale... pour ses modèles Ligier et Microcar.

Les quadricycles légers sont aujourd'hui destinés à un public de plus en plus large et de plus en plus jeune : conduire dès 14 ans c'est possible!

Les véhicules sans permis Ligier et Microcar représentent la meilleure solution en termes de mobilité et de sécurité pour ceux qui souhaitent se déplacer en toute liberté.







LIGIER PROFESSIONAL : DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES POUR LES PROFESSIONNELS



LIGIER GROUP capitalise sur l'expérience technologique et sportive de Ligier et sur l'expertise de Microcar pour fabriquer des véhicules utilitaires sur-mesure à destination des professionnels. Qualité, innovation, fonctionnalité, accessibilité, adaptabilité... Ligier Professional met tout en œuvre pour répondre aux besoins des professionnels soucieux de la qualité des conditions de travail de leurs employés et de l'impact environnemental de leurs activités.

Permettant des modes de transport plus adaptés à la mobilité urbaine et aux nouvelles proximités, la gamme Ligier Professional constitue une réponse efficace aux problématiques logistiques : circulation, nuisances sonores, stationnement, temps d'arrêt...





VALEURS

Savoir saisir les opportunités de marché, être à l'écoute de nos clients et collaborateurs, innover pour exceller, proposer des produits de mobilité à tous, tout en respectant les enjeux écologiques, sociétaux et éthiques, telle est la philosophie de Ligier Group. Ces valeurs fondamentales, portées par notre histoire, sont fondées sur l'écoute et le respect et mises en œuvre au quotidien par toutes les parties prenantes du groupe.

UN FLEURON DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE



Ligier Group possède deux sites de production implantés en France : le siège historique de la marque se trouve à Abrest (Allier), le second établissement est basé à Boufféré (Vendée). L'intégralité de la chaîne de valeurs et des véhicules produits par le constructeur sont représentés, pensés, conçus, assemblés et testés sur ces deux usines. Le groupe y emploie au quotidien près de 550 salariés et a produit 16 483 véhicules en 2022

DES ENGAGEMENTS FORTS

Industriel responsable, Ligier Group applique les lois en vigueur dans chaque pays où il exerce son activité, il respecte les règles internationales éditées par l'O.N.U. et adhère tout particulièrement aux principes de la Déclaration des Droits de l'Homme, aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. C'est dans cette même démarche que le groupe a signé, en avril 2018, le Pacte Mondial de l'ONU. LIGIER GROUP soutient les dix principes de ce traité en matière de respect des Droits de l'Homme, de normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Ligier Group veille à ce que toutes les parties prenantes avec qui il traite

chaque jour, respectent ces principes et en défendent les valeurs.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ, MOBILITÉ

Notre ambition est d'offrir à tous, quel que soit le profil, l'âge (dès 14 ans), la situation géographique, professionnelle ou familiale, une mobilité adaptée à ses envies, ses besoins, son quotidien, sa réalité. C'est pourquoi chaque jour, les hommes et les femmes de Ligier Group réfléchissent et conçoivent des véhicules adaptés, au plus proche des attentes de chacun. Plus qu'une philosophie, l'innovation et la satisfaction de nos clients sont au cœur de nos préoccupations et par conséquent, de nos processus de travail. Résolument agile, à l'écoute et expert dans nos domaines, nous vous offrons la liberté de mouvement depuis l'origine.





STEP 2023

Projet d'entreprise de Ligier Group initié en 2018, il anime l'ensemble des salariés, partenaires, fournisseurs, filiales, actionnaires dans un but commun de développement et de pérennisation de l'entreprise.

L'acronyme STEP 2023 évoque d'une manière simple les enjeux inhérents à ce projet d'entreprise :



S pour ... Satisfaction de nos clients et des salariés

T pour ... Transformation vers l'excellence

E pour ... Electrification d'une mobilité future

P pour ... Performances durables

Depuis début 2019, le projet d'entreprise s'est concrétisé en actions réelles menées au sein des services administratifs et industriels :

- Transformation des flux de production: afin de répondre à l'évolution de la demande, les usines du groupe se sont restructurées avec le transfert de la chaîne de production du Pulse 4 d'Abrest à Boufféré, cela permet de regrouper toute la production Ligier Professional sur un seul et même site. Pour cela le groupe a monté une équipe projet et organisé le déménagement: expédition, réception, organisation d'un nouvel atelier, tout en formant les équipes à la production de ce véhicule spécifique.
- Transformation vers l'excellence: afin de structure les flux industriels et améliorer la qualité, les équipes ont travaillé à la mise en place d'une démarche de progrès et d'amélioration continue. Réorganisation et optimisation des ateliers, transformation du management de la qualité via des formations, mise en place de 7 leviers permettant d'engager la transformation... tant de projets qui permettent d'intégrer au sein du groupe la conduite du changement. En 6 mois, 60% des leviers de la transformation ont été déployés.
- Transformation commerciale: fort d'objectifs commerciaux ambitieux, le groupe s'est attaché à renforcer ses équipes, à structurer ses réseaux de distribution pour répondre à la dynamique des marchés français et européens. Grâce à l'augmentation des effectifs, les réseaux de distribution voitures sans permis et véhicules électriques professionnels se développent et se professionnalisent. Le site internet du groupe a fait peau neuve, un nouveau CRM a été implémenté et une nouvelle identité visuelle est en cours de déploiement depuis fin 2019 auprès du réseau français. L'homogénéisation de l'image de nos marques sur le territoire permet d'offrir une expérience sans couture à nos clients et accroître ainsi les performances de nos ventes. Le projet de refonte s'étendra à l'Europe courant 2021.

Une transformation d'ampleur qui a permis à Ligier Group de prendre la place de leader sur le marché des quadricycles légers en Europe avec 34,6 % de parts de marché (31/10/2019) jusqu'à atteindre 47,2% à fin 2020.

Avec STEP 2023, Ligier Group se transforme, se structure, s'enrichit pour répondre toujours mieux aux enjeux actuels des marchés, viser l'excellence industrielle et atteindre une meilleure performance à tous les niveaux.





CHAPITRE 1 LES DROITS DE L'HOMME





PRINCIPES

Principe N°1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe N°2 : Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme



LIGIER GROUP est une entreprise 100% française qui respecte le cadre législatif français et s'engage à honorer les règles internationales éditées par l'ONU, les principes directeurs des Droits de l'Homme et des Entreprises des Nations Unies, dits «Ruggie» et les principes fondamentaux de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.



2 sites de production français : Abrest (03) et Boufféré (85)

• Répartition du chiffre d'affaires :



ENGAGEMENTS

Protéger et promouvoir les droits de l'Homme et l'ensemble des libertés fondamentales auprès de nos sphères d'influence : partenaires commerciaux, fournisseurs et prestataires, collaborateurs, clients.

RÉALISATIONS

• Diffusion de la charte Achats Responsables aux fournisseurs représentant 80% de notre C.A: fin mai, 80% des fournisseurs du panel ciblé par cette démarche ont signé la charte.

OBJECTIFS

• Obtenir 100% de signatures à la Charte Achats Responsables.



CHAPITRE 2 LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL





LES PRINCIPES

Principe N°3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe N°4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Principe N°5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe N°6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Entreprise 100% française, LIGIER GROUP respecte strictement la réglementation française en matière de principes et de droits fondamentaux du travail. L'ambition internationale du groupe confère son adhésion aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

[http://www.adequations.org/IMG/article_PDF/article_a563.pdf]

et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

[http://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/2011102-fr.pdf]

ENGAGEMENT 1

Respecter la liberté d'association et le droit à la négociation collective

RÉALISATIONS

Présence des instances représentatives du personnel

Depuis le 5 mars 2019, les instances représentatives du personnel de Ligier Group sont organisées en Comité Social et Economique.





- Boîte à questions mise en place par les délégués du personnel pour favoriser l'expression de chacun. Les questions sont ensuite abordées lors des séances CE.
- Tableaux d'affichage dans les espaces communs des bâtiments de production et d'administration pour relayer les informations importantes



LES DROITS DU TRAVAIL



• NAO qui permettent l'amélioration des conditions de travail, de rémunération et du bien-être.

Journées enfants malades :

2 jours par an/par salarié

Mutuelle d'entreprise

avec 50 % de prise en charge par l'entreprise

50%	50%
EMPLOYEUR	SALARIÉ

Il y a eu un changement de prestataire de mutuelle.

Contrat de prévoyance

avec prise en charge de l'entreprise :

100%

EMPLOYEUR

financés par l'employeur

NON CADRE 30% 20% EMPLOYEUR

financés par l'employeur II y a eu un changement de prestataire de prévoyance.

• Augmentation du nombre de jours de télétravail porté de 1 jour à 2 jours.

ENGAGEMENT 2

Préserver et développer un environnement de travail sain, agréable et sécurisé

10 Ans Ancienneté moyenne

Taux de turnover

Moyenne d'âge des nouveaux embauchés

EFFECTIFS AU 31/12/22 393 CDD CDI

PRESTATAIRES

117

INTÉRIM

APPRENTIS &

CONTRATS PRO

RÉALISATIONS

des salariés



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Mise à disposition pour chaque collaborateur des EPI (chaussures, vêtements, gants, lunettes, bouchons d'oreilles, casques, tabliers...)
- Prévention constante pour réduire le nombre d'accidents de travail
- Accompagnement CAP EMPLOI pour l'aménagement des postes afin de maintenir l'emploi des personnes en situation de handicap
- 11 salariés ont repris à temps partiel thérapeutique en 2022.





LES DROITS DU TRAVAIL



430 000 € d'investissements pour le bien-être, la sécurité au travail et le maintien à l'emploi

- Reclassement interne des salariés confrontés à une situation de handicap
- Pose de miroirs d'angle pour sécuriser le déplacement des piétons et engins de manutention.
- Achat d'outils d'aide à la manipulation pour supprimer les risques d'accident à nos opérateurs.
- Sécurisation incendie pour nos imprimantes 3D.
- 387 collaborateurs formés sur l'année
- Dotation de nouveaux vêtements de travail
- Communication hebdomadaire du nombre d'accidents lors des points d'information STEP
- 100% des salariés sensibilisés à la sécurité dès leur arrivée

Tous les nouveaux salariés se voient remettre dès leur arrivée, la dernière version du livret d'accueil HSE avec un test QCM en fin de formation.



BÉNÉFICES SOCIAUX

 Signature en 2017 d'un accord d'entreprise sur la participation aux bénéfices et l'intéressement pour les salariés

637 766€

reversés aux salariés en 2022 pour la participation aux résultats de 2021



- · Accord d'entreprise sur le versement d'une prime d'efficience deux fois par an à chaque salarié d'un montant global de 629 482€
- Contributions annuelles proposées par le CE sous la forme de chèques vacances, chèques cadeaux, partenariat avec diverses enseignes pour promotions
- Subvention de l'entreprise pour la restauration collective sur le site de Boufféré, mise à disposition de tickets restaurants sur le site d'Abrest



LES DROITS DU TRAVAIL





LIEN SOCIAL

- Mise en place de journées de cohésion sur les sites d'Abrest et de Boufféré
- Mise en place d'une prestation food truck sur le site d'Abrest
- Déploiement de la plateforme Karos auprès des salariés du site de Boufféré pour faciliter le covoiturage domicile/travail.



- Proposition de séances de sport avec coach sur le site de Boufféré via l'association Essor à laquelle Ligier Group Boufféré adhère
- Proposition de paniers bio et de produits bio deux fois par semaine sur le site de Boufféré avec l'association Essor et un ESAT.
- Mise à disposition d'espaces communs conviviaux dans les bâtiments de production et d'administration :
 - 5 salles de pause avec machines à café
 - 1 réfectoire par site
 - Mini parcours de golf et espaces repas extérieurs
- 8 écrans avec un affichage dynamique dans les espaces communs des bâtiments de production et d'administration des deux sites afin de diffuser à tous des informations internes. Des informations diverses y sont communiquées régulièrement : recrutement, vie d'entreprise, départ en retraite etc...
- Diffusion de 16 newsletters internes, via les adresses emails pour ceux en disposant ou par voie d'affichage sur les panneaux prévus à cet effet.



newsletter «Step News» envoyée en 2022. Il s'agit d'une lettre d'information relative au projet d'entreprise. Elle est diffusée à tous les collaborateurs Ligier Group au moment de sa diffusion : CDD, CDI, intérimaires, prestataires et Filiales de Ligier Group).



CONDITIONS DE TRAVAIL

- Continuité de la démarche TMS PRO avec la CARSAT
- Investissement de 60 900€ pour refaire le sol du poste d'accostage moteur ainsi que d'autres améliorations de process permettant de faciliter la pose de carrosserie ou accessoires ABS pour les opérateurs.
- Evaluation sur les postes VSP au niveau des TMS/lombalgie à Abrest
- Aménagement des ateliers pour améliorer les conditions de travail des collaborateurs :
 - mise en place de mobilier trilogique
 - amélioration des éclairages
 - construction d'un nouveau vestiaire
 - invesitssement dans une nouvelle balayeuse pour faciliter le nettoyage du site





- Favoriser l'équilibre vie professionnelles / vie personnelle
 - temps partiels choisis
 - Horaires de travail journaliers même en production (sauf une équipe fonctionnant en 3x8)
 - Horaires d'été mis en place en cas de fortes chaleurs
- Dans le cadre du projet d'entreprise STEP 2023, mise en place de points d'information STEP 5 / 15 / 30 :
 - 5 min en production tous les jours
 - 15 min en production avec les animateurs tous les jours
 - 15 min en administration 1 fois par semaine
 - 30 min avec les managers industriels



• Organisation des ateliers en UAP (Unité Autonome de Production) pour plus d'écoute et de réactivité.

OBJECTIFS

- Faire contribuer l'ensemble des services à la diffusion d'informations sur les écrans internes à affichage dynamique
- Une journée don du sang est à l'étude
- Step 2023

ENGAGEMENT 3

Éliminer et lutter contre toutes les formes de discrimination au travail





PRINCIPE D'ÉGALITÉ ET DE NON-DISCRIMINATION

- Signature d'un accord sur l'égalité hommes/femmes le 18 janvier 2018 avec une mise en vigueur le 1er février 2018 pour une durée de 4 ans dans 4 domaines d'actions : l'embauche, la sécurité et la santé au travail, les conditions de travail et la rémunération effective.
 - Embauche : Rappeler aux managers, recruteurs et agences de travail temporaires les règles garantissant la non-discrimination lors des recrutements.







- Sécurité et santé au travail : Mise en place d'un dispositif de prévention des violences verbales, sexistes et sexuelles.
- Conditions de travail : L'entreprise s'engage à étudier 100% des demandes de modifications de l'organisation du temps de travail, notamment le travail à temps partiel choisi.
- Rémunération effective : Au retour de congé parental, le salarié bénéficiera des augmentations générales attribuées pendant sa période d'absence.



de personnel féminin en 2022

• Equilibre de la moyenne d'âge des salariés

45	98	124	129	44		
inf. ou = à 25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	+ de 55 ans		
AGE MOVEN . 41 ANS						

AGE MOYEN: 41 ANS





CHAPITRE 3 L'ENVIRONNEMENT





LES PRINCIPES

Principe N°7: Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes

Principe N°8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus

Principe N°9 : Les entreprises sont invitées à à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies

ENGAGEMENT

Être conforme à la réglementation en vigueur, prévenir la pollution des activités et améliorer de façon continue les performances environnementales.

RÉALISATIONS



- Ligier Group continue de travailler avec un ESAT pour la valorisation du papier sur le site d'Abrest ainsi que la collaboration pour les chocolats de Noël des enfants des salariés du site de Boufféré.
- Suivi de notre impact environnemental par des indicateurs diffusés à l'ensemble du personnel par voie d'affichage dans les bâtiments de production et d'administration
- Il est noté dans les contrats avec nos fournisseurs :
 - Les matériaux et méthodes de production doivent être respectueux de l'environnement, de la législation du travail et des normes applicables à la sécurité des travailleurs, ainsi que des dispositions visant à assurer la sécurité des utilisateurs et consommateurs, et conforme à la charte des achats responsables. Le Fournisseur s'engage à respecter les dispositions françaises et européennes en vigueur sur ces points relatifs à la prise en compte des exigences liées à l'environnement dans la conception et la fabrication des emballages et de manière générale de tous les produits.
- Recherche continue de nouvelles filières de traitement des déchets pour privilégier le recyclage
- Mise en place d'un projet de réduction des déchets pour la partie suremballage de nos pièces.
- Mise en place d'outils de communication en adéquation avec les objectifs du programme de management environnemental, à l'interne et à l'externe :
 - Collaboration avec des imprimeries labellisées IMPRIMIVERTO
 - Inscription, sur la majorité des supports de communication, de la mention « Ne pas jeter sur la voie publique »
 - Communication interne : utilisateur de l'emailing plutôt que du format papier





- Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs à la protection de l'environnement et au recyclage :
 - Information donnée dans le livret sécurité/environnement remis à chaque collaborateur à son arrivée
 - Affichage dans les bâtiments de production et d'administration
 - Mise à disposition de bacs pour le tri sélectif : papier / cartons / plastique
 - Revalorisation de 74% des déchets en 2022, c'est 2% de plus par rapport à 2021.



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

• Évolution de la consommation électrique

La hausse du C.A de +9,35% entre 2021 et 2022 nous a conduit à produire :

-13,89% de consommation électrique de consommation gaz (gaz de chauffage uniquement)

- Mise en place de plusieurs solutions visant à diminuer notre consommation d'énergie :
 - Installation d'éclairages LED à l'intérieur et à l'extérieur des ateliers :
 - de l'éclairage changé sur le site d'Abrest
 - de l'éclairage changé sur le site de Boufféré
 - Nouvelle phase de remplacement de l'éclairage existant par de l'éclairage LED pour réduire notre consommation d'énergie.

- Fin 2022 : lancement des collectes de données pour établir le 1er bilan carbone sur les sites d'Abrest et de Boufféré dans le but de finaliser le bilan carbone début 2023 et de définir la feuille de route pour la stratégie de bas car-
- 2^{ème} semestre 2022 : réalisation de 3 fresques du climat





LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



- 2ème semestre 2022, préparation de la stratégie et de la feuille de route RSE (évaluation de la maturité RSE et établissement de la matrice de matérialité avec différents outils : des entretiens de managers, des questionnaires aux membres Ligier Group, des entretiens des parties prenantes)
- Nous privilégions les réunions inter-sites par visioconférence ou par téléphone afin de réduire la consommation de carburant
- Les spécifications logistiques ont été revues et complétées toujours dans une démarche de réduction des emballages. Ce CDC est transmis aux fournisseurs dans chaque nouveau projet
- Dans certains projets, évaluation de l'impact carbone lié:
 - à la fabrication du véhicule
 - aux matériaux utilisés pour la fabrication
 - aux déchets liés à la fabrication
 - à l'utilisation du produit et à sa fin de vie
- · Choix d'un seul fournisseur en matériel informatique pour minimiser les impacts liés au transport
- · Choix d'un fournisseur ayant également pour objectif de limiter la consommation énergétique des ses chaines de production et de concevoir des produits moins énergivores
- Révision de notre mode de fonctionnement, les commandes de matériel informatique sont maintenant groupées pour limiter les livraisons
- Choix de matériel informatique utilisant jusqu'à 71 % de matériaux recyclés grâce à un programme d'écoconception

OBJECTIES:

- Réduire de 10% la consommation de gaz et de 25% la consommation d'électricité par rapport au chiffre d'affaires
- Revaloriser 80% des déchets
- Réduire la consommation de chauffage : baisse de la température à 18°C pour l'ensemble des chauffages (hors ligne de ferrage)
- Réduire petit à petit le nombre d'accessoires informatiques utilisant des piles ou batteries afin de réduire le nombre de déchets polluants
- Travailler sur les configurations de nos équipements (ordinateurs, écrans, systèmes d'impressions...) pour minimiser les consommations électriques ainsi que de papier.





CHAPITRE 4 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION





LES PRINCIPES

Principe N°10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

ENGAGEMENT

Etablir et développer des relations indépendantes, équitables, transparentes, honnêtes et respectueuses de la loi avec l'ensemble de nos partenaires (fournisseurs, réseau de distribution, clients)



RÉALISATIONS

- Mise en place d'un e-learning pour la loi Sapin 2
- LIGIER GROUP inscrit à sa charte des achats responsables plusieurs engagements confirmant la nécessité de respecter les principes de lutte contre la corruption de quelque nature qu'elle soit :
 - Refus de gratification ou de cadeau d'une valeur autre que symbolique de la part des fournisseurs et prestataires
 - Aucun envoi de cadeaux à des fournisseurs sauf dans le cadre d'un programme global validé par la Direction des Achats
 - Faire preuve de discernement dans les échanges avec les fournisseurs et prestataires pour éviter toute situation pouvant présenter un conflit d'intérêts ou être perçue comme telle.
 - Application des méthodes d'achats qui stimulent la réelle concurrence, équitable, entre les fournisseurs
 - Éviter toute forme de dépendance économique entre Ligier Group et ses fournisseurs

Fin mai, 80% des fournisseurs du panel ciblé par cette démarche ont signé la charte.



COMMUNICATION ON PROGRESS

GLOBAL COMPACT LIGIER GROUP 2023

